

CHAPITRE V.—STATISTIQUES VITALES*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
ARTICLE SPÉCIAL: Nuptialité et fécondité au Canada.....	102	SECTION 3. DÉCÈS.....	132
SECTION 1. NAISSANCES.....	117	Sous-section 1. Mortalité générale.....	133
SECTION 2. MARIAGES ET DIVORCES.....	127	Sous-section 2. Mortalité infantile.....	139
Sous-section 1. Mariages.....	127	Sous-section 3. Mortalité puerpérale.....	146
Sous-section 2. Divorces.....	131	SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.....	148
		SECTION 5. STATISTIQUES VITALES DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.....	152

L'Annuaire de 1940 contient aux pp. 105-106 une esquisse historique des premiers relevés de statistiques vitales au Canada. La collaboration des provinces dans la collection de statistiques comparables est finalement devenue une réalité à la suite de la création du Bureau Fédéral de la Statistique, en vertu de la loi de la statistique de 1918.

De 1921 à 1925 les statistiques vitales ont été compilées par le Bureau sur une base comparable pour toutes les provinces à l'exception du Québec. Depuis le 1er janvier 1926, le Québec fait partie du territoire d'enregistrement et, depuis cette date, ses statistiques sont sur le même pied que celles des autres provinces.

Les principaux tableaux des sections 1-4 qui suivent renferment les statistiques pour toutes les provinces. La section 5 traite de celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et les raisons de cette séparation en sont données à cet endroit.

Ceux qui font état des tableaux qui suivent ou des rapports détaillés publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique pour fins de comparaison feront bien de se rappeler deux importantes considérations. D'abord, malgré les améliorations des derniers dix ans, l'enregistrement en général, celui des naissances en particulier, n'est pas observé complètement. Ensuite, l'extrême diversité de la répartition de la population des différentes provinces par âge et sexe rend inévitable et décevante toute comparaison entre les taux bruts des naissances et les taux bruts des décès. Tous les taux dans ce chapitre ont été calculés sur la base de l'estimation révisée de la population donnée à la page 100.

Nuptialité et fécondité au Canada—Etude basée sur les statistiques canadiennes des mariages†

Introduction

L'état conjugal de la population est intéressant à divers points de vue. Pour le psychologue, l'état conjugal de son sujet est de première importance. L'économiste sait que les changements à court terme dans la nuptialité reflètent souvent la situation économique assez fidèlement pour qu'ils soient considérés comme un baromètre du commerce. Le sociologue s'intéresse au ménage comme unité et aux changements dans le nombre de ménages au cours d'une certaine période. Ce qui revêt une importance encore plus grande, en raison de la diminution probable de la population dans plusieurs contrées du monde occidental, est la relation entre la fréquence du mariage et le déclin de la fécondité. Le présent article étudiera

*La matière de ce chapitre, sauf l'article spécial, a été révisée par J. T. Marshall, chef de la Branche des Statistiques Vitales, Bureau Fédéral de la Statistique. Une liste des publications de cette branche se trouve au chapitre XXVIII, section 1, sous "Population".

†Préparé pour l'Annuaire du Canada par Enid Charles, D.Ph., sous les auspices de la Corporation Carnegie et le Conseil Canadien de Recherches Sociales.